

Voici un décompte type selon le **tarif horaire RCP**.



1
NeoVac ATA SA
Eichstrasse 1
CH-9463 Oberriet

2
Votre contact:

3 Contrat **0000 0000 00 00**

4 Immeuble Musterweg 7
3065 Bolligen

5 Gérance Musterverwaltung
Musterweg 1
9463 Oberriet

6 Unité d'exploitation A - 001 app. (rez)

7 Période de décompte 01.01.2023 - 31.12.2023

8 Date 15.02.2024

9 Max Mustermann
Musterweg 7
3065 Bolligen

Décompte des frais de l'électricité

A) Frais de l'électricité				Frais totaux (A+B)	
Désignation	Quantité	PU (CHF)	Montant (CHF)		
B Electricité réseau haut tarif	5'084.00 kWh	0.265	1'346.00	Frais de l'électricité	4'586.85
C Electricité réseau bas tarif	4'500.00 kWh	0.233	1'050.00	Frais accessoires de l'électricité	816.75
D Photovoltaïque consommation propre	11'530.90 kWh	0.190	2'190.85	Total frais de l'électricité	5'403.60
E Total consommation	21'114.90 kWh		4'586.85		
F Le tarif de consommation propre inclut déjà: Réinjection de l'électricité PV	-9'840.00 kWh	0.080	-782.65		
B) Frais accessoires de l'électricité				Répartition	
Désignation			Montant (CHF)		
H Frais de raccordement GRD			164.75	Affectations aux frais	
I Appareils de mesure			270.00	Pompe à chaleur chauffage Résea	4'211 kWh 1'052.65
J Service NeoVac ATA			330.80	Pompe à chaleur chauffage PV	3'087 kWh 586.45
K Service NeoVac ATA E-Mobility			51.20	Affectations totales	7'297 kWh 1'639.10
Total des frais accessoires de l'électricité			816.75	Électricité ménages	
				Électricité issue du réseau	4'547 kWh 1'136.70
				RCP Électricité photovoltaïque	6'884 kWh 1'307.95
				RCP électricité communs Réseau	827 kWh 206.65
				RCP électricité communs PV	1'560 kWh 296.45
				RCP Accessoires électricité	765.55
				Total Électricité ménages	3'713.30

Désignation	Total (CHF)	Total CHF / Unité	Votre décompte du 01.01.2023 - 31.12.2023			
			Votre part	Jours	%	Montant (CHF)
Électricité						
a Issue du réseau	1'136.70	4'546.872 kWh	f 0.250	784.883		i 196.20
b RCP Électricité photovoltaïque	1'307.95	6'884.115 kWh	f 0.190	1'404.264	h	j 266.80
c RCP électricité communs	503.10	4.000 Parts	g 125.775	1.000	365 100.0	k 125.75
d RCP Accessoires électricité	765.55	4.000 Parts	e 191.388	1.000	365 100.0	l 191.40
Frais de l'électricité						m 780.15

Explication de chaque position

- 1** Entreprise responsable du relevé des compteurs et de l'établissement des décomptes
 - 2** Personne responsable au sein de NeoVac ATA SA
 - 3** Numéro de contrat pour l'identification de l'unité de facturation
 - 4** Adresse de l'immeuble de l'unité de facturation
 - 5** Gérance d'immeuble responsable
 - 6** Désignation de l'unité de consommation / appartement concerné(e)
 - 7** Période de décompte de référence pour laquelle le décompte a été établi
 - 8** Date d'établissement
 - 9** Désignation de l'utilisateur final ou du propriétaire
-
- A** Total des frais d'électricité répartis entre les utilisateurs finaux dans ce décompte.
 - B** Haut tarif de l'électricité du réseau selon la facture de la compagnie d'électricité.
 - C** Bas tarif de l'électricité du réseau selon la facture de la compagnie d'électricité.
 - D** Consommation propre de la production photovoltaïque au sein de l'immeuble au prix par kWh défini.
 - E** Total des frais d'électricité de l'ensemble de l'immeuble
 - F** Réinjection d'électricité photovoltaïque selon la facture de la compagnie d'électricité. Cette valeur n'est pas directement déduite du décompte. Elle est fournie ici à titre d'information.
 - G** Total des charges accessoires de l'électricité de l'immeuble
 - H** Coûts de base du compteur selon la facture de la compagnie d'électricité.
 - I** Location de compteurs ou provision en vue d'un remplacement ultérieur des compteurs électriques.
 - J** Taxes de relevé/de décompte NeoVac ATA SA. (RCP)
 - K** Taxes de relevé/de décompte NeoVac ATA SA. (Mobilité électrique)
 - L** Résumé des frais d'électricité et des charges accessoires de l'électricité
 - M** Répartition/affectation entre les différents consommateurs d'électricité
 - N** Affectation des frais d'électricité de la pompe à chaleur dans le décompte des frais de chauffage. Réparti entre achat d'électricité du réseau et achat d'électricité de l'installation photovoltaïque.
 - O** Consommation totale du foyer provenant du réseau (compagnie d'électricité)
 - P** Consommation totale du foyer provenant de l'installation photovoltaïque
 - Q** Consommation totale générale provenant du réseau (compagnie d'électricité)
 - R** Consommation totale générale provenant de l'installation photovoltaïque
 - S** Total des charges accessoires de l'électricité (RCP) hors mobilité électrique
-
- a** Consommation totale du foyer provenant du réseau (compagnie d'électricité)
 - b** Consommation totale du foyer provenant de l'installation photovoltaïque
 - c** Consommation totale générale provenant du réseau (compagnie d'électricité) et de l'installation photovoltaïque
 - d** Total des charges accessoires de l'électricité (RCP) hors mobilité électrique
 - e** Répartition de la consommation générale et des charges accessoires de l'électricité d'après : parts, m² ou quote-part.
 - f** Calcul du prix par kWh :
Électricité du réseau : 1'136.70 CHF / 4'546,872 kWh = 0.250 CHF
Électricité photovoltaïque RCP : 1'307.95 / 6'884,115 kWh = 0.190
 - g** Calcul du prix par part :
Consommation totale RCP : 503.10 CHF / 4 parts = 125.775 CHF
Charges accessoires de l'électricité RCP : 765.55 CHF / 4 parts kWh = 191.388 CHF
 - h** Consommation d'après le compteur électrique de chaque unité de consommation (kWh). Électricité du réseau et électricité photovoltaïque
 - i** Frais totaux d'électricité du réseau de l'unité de consommation
 - j** Frais totaux d'électricité photovoltaïque de l'unité de consommation
 - k** Frais totaux de l'électricité générale de l'unité de consommation
 - l** Frais totaux des charges accessoires de l'électricité de l'unité de consommation
 - m** Solde des frais d'électricité et des charges accessoires de l'électricité pour chaque unité de consommation. (Locataire/Propriétaire)

Voici une fiche de relevé type pour le **tarif horaire RCP**.

Contrat **0000 0000 00 00**
 Immeuble Musterweg 7
 3065 Bolligen
 Unité d'exploitation A - 001 app. (rez)
 Période de décompte 01.01.2023 - 31.12.2023
 Date 15.02.2024

1 Max Mustermann
 Musterweg 7
 3065 Bolligen

Quittance de relevé

Électricité

No. appareil	Type d'appareil		Relevé ancien	Relevé nouveau	Consom. calculé
2 60652344	cpt. Elect RCP électricité du réseau [11]		847.227	1'632.109	784.883
60652344	cpt. Elect RCP électricité photovoltaïque [10]	3	1'600.625	3'004.890	1'404.264
Total électricité (kWh)					2'189.147

5 Statistiques pour le regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP)

Calcul du bénéfice pour le RCP

Coûts (CHF)	avec PV	sans PV
Électricité issue du réseau	2'396.00	5'451.70
Photovoltaïque	2'190.85	
Total	4'586.85	5'451.70

Avantage financier du RCP **864.85**
 (15.9%)

6

Auto-alimentation/consommation propre

Énergie (kWh)	
Électricité issue du réseau	9'584.00
Photovoltaïque	11'530.90
Total	21'114.90

Taux d'autosuffisance **54.6%**
 Production totale d'électricité PV 21'370.90
Consommation propre **54.0%**

Explication de chaque position

- 1** Adresse de l'utilisatrice ou de l'utilisateur
- 2** Numéro de série du compteur électrique
- 3** Proportions de l'électricité issue du réseau vs PV (seulement pour le décompte par tarif horaire)
- 4** Relevés de compteur de chaque registre. Électricité du réseau et électricité photovoltaïque.
- 5** Statistique pour la communauté de consommation
- 6** Comparaison sans PV. La part PV (consommation propre photovoltaïque) est multipliée par le haut tarif de l'électricité du réseau.